



Listen to this article

- Actes 12 : 1-19 -

« *L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent, et il les arrache au danger.* »

- Psaume 34 : 8 -

Notre leçon se situe environ douze ans après la crucifixion de notre Seigneur. A une période de repos et de prospérité succéda un temps de persécution. Hérode Agrippa 1er avait été désigné roi de Judée. Il était petit-fils d'Hérode le grand, le meurtrier des bébés de Bethléhem. C'était le neveu d'Hérode Antipas, qui décapita Jean-Baptiste. C'était devant son fils, Agrippa II, que l'Apôtre Paul fit son célèbre discours rapporté en Actes 26 : 28. Il n'était pas juif, mais Édomite, descendant d'Ésaü. Il semblait désireux d'obtenir l'approbation du peuple, au prix même de certains principes. Il prit la peine d'observer avec minutie les cérémonies juives. Il accrocha dans le temple la chaîne d'or que l'empereur Caligula lui avait donnée. Il est rapporté qu'à une « fête des Tabernacles », il fit lire le livre entier du Deutéronome devant le peuple, et qu'il « se fonda en larmes théâtrales » quand le lecteur en arriva aux paroles suivantes : « *Vous ne choisirez pas un étranger sur vous, qui n'est pas votre frère.* » Sur quoi la foule cria obséquieusement [d'une politesse, d'une prévenance excessive, servile, trad.] : « Ne pleure pas, Agrippa, tu es notre frère. »

CRIBLAGES DURANT LA PÉRIODE DE LA PÂQUE

Agrippa recherchait la faveur des juifs, particulièrement de ceux qui étaient influents, et il fit décapiter l'apôtre Jacques ; constatant que cela faisait grand plaisir aux juifs, il ordonna encore l'arrestation de l'apôtre Pierre. Le mot grec, rendu dans notre texte par « *après l'avoir saisi* », implique que cette arrestation suivit la recherche dont l'apôtre fut l'objet. Il

est probable que tous les apôtres se cachaient plus ou moins durant cette période, mais du fait du caractère sacré de la période de Pâque, Pierre s'aventura en public et fut arrêté et emprisonné. Agrippa prévoyait sa mort immédiatement à l'issue de la semaine de Pâque. Néanmoins, entre-temps, le Seigneur le délivra, comme le montre notre leçon.

Nous pouvons nous imaginer la tristesse des membres de l'Église durant cette période de Pâque, qui a dû leur rappeler nombre de souvenirs se rapportant aux moments de la mort de notre Seigneur et à la crainte qui avait alors saisi ses disciples. Ce n'est peut-être pas vrai pour tous, mais pour nous, en tout cas, il nous a semblé, pendant quelques années, que chaque saison de Pâque, chaque célébration commémorative était un temps d'épreuves spéciales et de tests parmi les disciples du Seigneur. Comme Judas, ainsi que l'apôtre Pierre et tous les disciples du Seigneur, qui subirent un criblage durant cette période particulière de l'année, de même en est-il pour nous, semble-t-il : c'est le criblage et le vannage, par lesquels Satan désire vaincre d'autres disciples du Seigneur, et qui sont permis, particulièrement durant cette saison commémorative. Mais, que cette supposition s'avère vraie ou fausse, il n'en coûtera certainement rien au peuple du Seigneur de se méfier particulièrement des ruses de l'adversaire durant ce temps-ci, puisque nous devons toujours veiller et prier, de peur de tomber dans la tentation.

L'idée que des épreuves et des tentations particulières, provenant de l'adversaire, aient lieu à cette période de l'année, semble avoir été à la base de l'institution de la soi-disant « période de Carême », ou période de restriction, de prière et de jeûne spéciaux, dont l'observance est parvenue jusqu'à nous par les canaux les plus anciens de l'histoire de l'église. Le fait que la « période de Carême » ne soit aujourd'hui pour beaucoup qu'une simple formalité, ne signifie pas qu'il en soit ainsi pour tous, ni qu'il en fut ainsi à l'origine. Nous recommanderions vivement le jeûne et la prière en tout temps, selon les exemples montrés dans les Écritures et, si possible, nous recommanderions à tous les consacrés d'y veiller particulièrement pendant les quarante jours précédant le Souper commémoratif.

Comme nous l'avons déjà expliqué, nos renoncements ne concernent pas simplement le manger ou le boire, mais s'étendent à tous nos appétits. Néanmoins, un régime très simple et très limité au cours du printemps serait indubitablement bénéfique à la majorité des hommes, même si aucune bénédiction spirituelle, aucune prière ne s'y rattachait. Le froid de l'hiver accentue l'appétit ; il peut en résulter, vers le printemps, un excès de poids, une surcharge pour l'organisme qui a besoin d'en être débarrassé par une mesure d'abstinence,

qui est autant favorable au spirituel que l'excès lui est défavorable.

LA PRIÈRE DE L'ÉGLISE POUR PIERRE

On suppose que Saint Pierre fut emprisonné dans le célèbre palais Antonio, peut-être même dans la même salle où notre Seigneur fut inculpé devant Pilate et où Paul fut amené plus tard, après avoir été houspillé par une foule à Jérusalem. Pierre fut surveillé par une garde composée de quatre quaternions (de quatre soldats chacun), qui se relevaient toutes les trois heures. Deux des quatre soldats étaient enchaînés aux bras de Pierre, un à chaque bras, et un troisième était posté dehors, près de la porte, tandis qu'un quatrième faisait les cent pas dans le passage menant à la porte extérieure en fer. La puissance de la grâce divine, aidant à chaque moment de besoin et procurant la paix au milieu des craintes, est bien illustrée dans ce cas par le fait que, environné comme il l'était, Pierre dormait profondément quand l'ange du Seigneur vint pour le délivrer. Cette situation particulière est également illustrée par le fait que les amis de Pierre, les membres de l'Église, ne dormaient pas, mais priaient pour lui. Ce n'était pas à lui de prier pour être délivré du pouvoir d'Agrippa, car il avait consacré sa vie jusqu'à la mort et, à proprement parler, il devait se sentir entièrement prêt à sacrifier sa vie à ce moment-là, si cela s'avérait être la volonté du Seigneur, à son égard. Pour lui, demander une prolongation de vie serait faire une demande déplacée et serait la manifestation d'une obstination incompatible avec une pleine consécration à la volonté du Seigneur. Mais en ce qui concerne les frères, c'était différent. Il convenait tout à fait qu'ils expriment au Seigneur leur confiance en la providence divine concernant les affaires de l'Église, et Lui fassent également part de leur amour pour St Pierre et de leur appréciation de ses sacrifices dans le service de la Vérité. Ils pouvaient exprimer, avec bienséance, l'espoir que ce serait peut-être la volonté du Seigneur que l'apôtre demeure encore avec eux, pour leur joie et leur réconfort, et les encourage à persévérer dans la « très sainte foi. » Nous ne devrions pas, non plus, nous étonner que cette réunion de prière au sujet de St Pierre ait duré toute la nuit ; de ce que l'on sait, d'autres réunions de la même sorte ont pu se tenir, en plus de celle dont il est question dans cette leçon et qui se déroulait dans la maison de Marie, la mère de Marc, l'auteur du livre de Marc ; celui-ci était cousin de Barnabas et c'était lui, vraisemblablement, la personne anonyme mentionnée en Marc 14 : 51.

On peut nous demander : « N'aurait-il pas convenu aux frères d'adresser une prière, puis de

se séparer comme à l'habitude, en en laissant l'issue entièrement au Seigneur ? » Nous répondons que les exemples fournis par les Écritures justifiaient entièrement la tenue d'une réunion pour prier toute la nuit et même pendant plusieurs jours. Ne savons-nous pas que notre Seigneur resta toute la nuit dans la montagne pour prier ? Ne nous rappelons-nous pas ses prières, longues et répétées, à Gethsémané ? Ne nous rappelons-nous pas l'exhortation de l'apôtre recommandant à l'Église de « *prier sans cesse et de rendre grâce en toutes choses* » ? Si ces paroles et l'exemple du Maître, interprétés dans un sens large, illustrent une attitude d'esprit tout de prières et indiquent que l'on compte sur le Seigneur pour obtenir sa grâce et être guidé par Lui, néanmoins, la parabole présentée par le Seigneur, celle de la veuve importune, indique l'insistance de celle-ci, par ses venues répétées auprès du juge, et montre qu'elle obtint satisfaction ; tout ceci enseigne une même leçon, celle de l'insistance par le recours à l'importunité. En outre, c'est bien ainsi que notre Seigneur expliqua la parabole, déclarant : « *Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus, qui crient à lui jour et nuit et tardera-t-il à leur égard ? Je vous le dis, il leur fera promptement justice.* » - Luc 18 : 7, 8.

Dans un sens, les craintes et les douleurs du peuple du Seigneur, de même que ses épreuves et ses difficultés, montent au Seigneur comme une prière et en appellent à la justice divine pour la vengeance, le châtement, les punitions, sans qu'une seule parole ne soit exprimée par les frères à ce sujet. Mais leur prière devrait plutôt concorder avec celle qu'Étienne adressa en faveur de ses ennemis : « *Seigneur, ne leur impute pas ce péché.* » Néanmoins, et selon ce qui est écrit, de la même manière que la voix du sang d'Abel cria au Seigneur pour la vengeance (Genèse 4 : 10), ainsi la voix du sang de ses saints crie-t-elle à Lui jour et nuit : « *Jusques à quand ... tardes-tu à juger, et à tirer vengeance ... ?* » - Apocalypse 6 : 10 - Version Darby.

Le Seigneur ne souhaite pas que nous pensions qu'Il n'exerce aucune surveillance, qu'Il n'a pris aucune disposition et ne possède aucun plan propre à Lui-même ; Il ne souhaite pas, non plus, que nous pensions que le bras de Dieu puisse être utilisé au gré de nos prières, selon notre bon plaisir, à tout moment. Bien au contraire, Il nous assure que tous ses desseins se réaliseront et que sa Parole ne retournera pas à Lui sans effet, « *mais accomplira ce pourquoi elle a été envoyée.* » (Esaïe 55 : 11). Rien ne peut modifier les contours définis et fixes du plan divin. Mais le Seigneur nous a évidemment laissé une certaine liberté d'action, sachant que nos expériences sont sujettes à changement ou à modification. Ces détails mineurs, Il est prêt à les employer pour la bénédiction des siens,

pour le développement de leur foi. Ainsi, dans le cas de St Pierre, le Seigneur prévoyait sans aucun doute une délivrance de quelque manière que ce soit, parce qu'Il avait encore un travail pour lui, mais Il permit que les choses se passent de telle manière que cette délivrance soit considérée comme une récompense pour la foi de ceux qui avaient prié pour lui. Autrement, cette délivrance serait intervenue plus tôt ou plus tard, en réponse à la foi ou à des œuvres accomplies suivant une autre ligne d'action.

Le Seigneur désire évidemment que soient cultivées en nous la foi et la confiance. Par conséquent, Il a fait de la foi une condition pour toutes ses bénédictions de l'âge présent, et Il nous dit distinctement que, sans la foi, il est impossible de Lui être agréable et qu'Il désire que nous « *marchions par la foi et non par la vue* ». - 2 Corinthiens 5 : 7.

POURQUOI L'UN FUT PRIS ET L'AUTRE LAISSE

Une question pertinente et appropriée se pose : Pourquoi a-t-il été permis à Hérode de mettre à mort l'apôtre Jacques et non pas l'apôtre Pierre ? St Jacques était-il indigne de toute autre participation dans le travail de l'Évangile, ou moins digne que l'apôtre Pierre ? N'y avait-il pas assez de travail pour tous ? Ou a-t-il été permis à l'apôtre Jacques de mourir parce qu'il était prêt à mourir et qu'il avait fini sa course ? Et St Pierre fut-il gardé en vie parce qu'il n'avait pas fini sa course ? Aucune de ces suggestions ne semble être correcte. Présumons plutôt que les deux apôtres étaient fidèles et approuvés par le Seigneur, et qu'ils étaient parvenus au but de l'amour parfait, étant prêts pour le Royaume. Supposons que le Seigneur ait préservé Pierre parce qu'Il avait prévu pour lui un travail spécial, et qu'Il ait permis la décapitation de St Jacques, non pas parce qu'il n'y avait plus rien à faire pour lui, mais parce que c'était par une telle mort, à un tel moment, qu'il put accomplir le plus de choses possibles - un travail qui n'aurait pas pu être aussi bien accompli à un autre moment, ou par la mort d'une autre personne. St Jacques, apparemment, était Conducteur parmi les apôtres et son exécution a dû produire un grand choc parmi les frères, insufflant aux disciples du Seigneur un nouveau zèle, une nouvelle énergie dans la proclamation de la Vérité. L'événement a sans aucun doute contribué à accroître l'estime des gens pour les apôtres, incitant ces derniers à prêter une attention plus soutenue encore à leurs enseignements et leur faisant comprendre à quel point la cause du Seigneur dépendait d'eux, les « douze apôtres » de l'Église. - Apocalypse 21 : 14.

Ceci aiderait donc à expliquer pourquoi l'Église a prié jour et nuit pour St Pierre. La disparition de St Jacques a rendu St Pierre et chacun des autres apôtres doublement précieux dans l'estime de « la famille de la foi ». Dieu avait prévu que l'apôtre Pierre mourrait à un âge avancé, comme l'indique la prophétie de notre Seigneur le concernant. Mais l'urgence s'est trouvée être une bénédiction aux membres de l'Église, les incitant à tenir en éveil leurs esprits purs, en vue d'une appréciation de la cause du Seigneur en général, et pour St Pierre en particulier. Une leçon semblable peut être tirée aujourd'hui. Nous voyons en effet des grains mûrs pris, et d'autres grains mûrs laissés ; cela peut signifier que le Seigneur peut employer la mort de l'un pour le meilleur, et la vie d'un autre pour le meilleur également, dans ses relations avec l'Église.

UN VÉRITABLE ANGE, UN VRAI LIBÉRATEUR

Au temps où les anges saints étaient autorisés à se matérialiser, ils utilisaient une faculté qu'ils possédaient mais qu'il ne leur est pas permis d'exercer actuellement, comme nous le croyons. Cela se passait entre trois et six heures, durant la dernière garde, parce que Pierre était là jusqu'au lever du soleil, moment où les gardes se relayaient. St Pierre, dormant paisiblement, fut réveillé par un ange, dont les traits étaient radiants, parce qu'il était nécessaire que l'apôtre puisse se rendre compte que son libérateur était un être saint. Les Écritures mentionnent de nombreux anges ayant apparu comme des hommes n'ayant pas cet aspect radiant. Il fut demandé à Pierre de se lever. Rapidement et simultanément, tombèrent les chaînes qui le liaient aux soldats par l'une et l'autre main. Il lui fut commandé de mettre ses sandales, de revêtir aussi son manteau et de suivre son guide. Nous avons lu que Pierre suivit ce guide, faisant ce qu'il lui demandait, mais croyant rêver. Ainsi, il passa devant la première et la deuxième garde, et fut conduit jusqu'à la grande porte de la ville, qui s'ouvrit d'elle-même ; alors l'ange le quitta.

Il est important de remarquer que les miracles relatés ici concernaient uniquement ce que l'apôtre Pierre ne pouvait accomplir naturellement par ses propres moyens. Tout ce qu'il était en mesure de faire par lui-même, il lui fut demandé de le faire, à savoir : mettre ses sandales, revêtir son manteau et suivre l'ange. Il aurait pu être transporté. Ses propres sandales ou d'autres sandales auraient pu être attachées à ses pieds. Un nouveau manteau aurait pu lui être fourni. Mais la leçon est plus profitable, de la manière dont elle est donnée. De même, dans nos relations avec le Seigneur aujourd'hui, nous devrions nous

rappeler qu'il nous appartient de faire tout ce qui est en notre pouvoir, et qu'il revient au Seigneur de faire concourir toutes choses pour notre bien et de suppléer à nos manquements, en tirant de son abondance. Ainsi, Il nous donne chaque jour notre pain quotidien, par le fait qu'Il pourvoit à la pluie, au soleil et au grain ; mais Il s'attend à ce que nous travaillions pour obtenir le pain ; il faut labourer la terre, semer, herser le champ, battre le grain, le moudre et le faire cuire.

« Lorsque l'apôtre Pierre revint à lui », lorsqu'il réalisa ce qui s'était passé et qu'il était libre, il dit : « Je vois maintenant d'une manière certaine que le Seigneur a envoyé son ange et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et... des juifs ». (Actes 12 : 11). Sa foi fut renforcée. Voulant mourir, il comprit que le Seigneur souhaitait qu'il vive, travaille et souffre, et il était également heureux et se réjouissait, nous pouvons en être certains, du privilège de continuer à servir, même si cela signifiait davantage de sacrifices et de souffrances pour la cause du Seigneur et de son peuple.

L'ange a, sans aucun doute, conduit Pierre dans la direction de la maison de Marie, où se déroulait la réunion de prière, à son intention. La description de la maison avec une porte extérieure implique qu'elle était d'une classe supérieure. Les coups frappés par l'apôtre Pierre furent entendus par « petite Rose » ; telle est la signification du nom de Rhodes. Elle débordait tellement de joie, qu'elle oublia de le laisser entrer, courant d'abord avertir la maisonnée en prière que l'apôtre Pierre était à la porte. Ne s'attendant à aucune délivrance à une telle heure, certains pensèrent que la jeune fille se trompait et qu'il s'agissait certainement de son ange : cette façon de penser concordait avec la pensée prévalant à l'époque, selon laquelle un ange avait la charge de veiller sur chaque membre du peuple de Dieu et qu'il pouvait personnifier celui qui se trouvait sous sa protection.

Les frères s'étonnèrent de la réponse du Seigneur à leur supplication, parce qu'elle se réalisa d'une manière aussi inattendue, quant au moment. Il y eut explosion de joie et de questions, au point que l'apôtre fut obligé d'imposer le silence par un signe de la main. Il raconta ensuite l'histoire merveilleuse de sa délivrance et demanda aux frères d'en informer l'autre Jacques, le frère (cousin) de Jésus, et les autres disciples. Il s'en alla après, soit dans une autre ville, soit dans une autre maison, nous ne le savons pas. Quoi qu'il en soit, il fit preuve de sagesse en évitant de provoquer Hérode inutilement. Il y eut consternation lorsque le jour se leva. Plus tard, comme nous en informe le même chapitre, eut lieu une autre visite de l'ange du Seigneur ; cette deuxième fois, ce fut pour frapper Hérode d'une

maladie de vers intestinaux, dont il mourut. Ce chapitre nous montre donc la puissance de Satan, celle de Dieu et celle de la prière.

LE TEXTE D'OR

Naturellement, notre texte d'or illustre symboliquement la protection divine dont sont l'objet tous ceux qui Lui appartiennent vraiment. La pensée est que le Seigneur surveille continuellement nos affaires. Que nous pensions à l'ange du Seigneur en tant qu'hôte spirituel spécialement désigné à notre intention, ou que nous pensions à lui en considérant les diverses puissances de la nature, qui sont toutes sous le contrôle de Dieu, cela importe peu. Nous avons l'assurance que le Père Lui-même nous aime et que toutes les puissances célestes oeuvrent en vue du bien de ceux qu'Il a acceptés en Christ Jésus, ce qui garantit des bénédictions à tous ceux qui demeurent dans l'amour de Dieu. Cela signifie qu'il faut demeurer dans la foi au Rédempteur. Cela signifie qu'il faut demeurer fidèle à notre consécration et accomplir la volonté du Père dans la mesure de nos capacités. Sa volonté est que nous L'aimions suprêmement, que nous aimions notre voisin comme nous-mêmes, et tous les membres de la maison de la foi, comme Christ nous a aimés.

WT 1909 p.4346